

4. COORDONNÉES DU CITOYEN DEMANDEUR (EN CARACTÈRE D'IMPRIMERIE)

Nom :

Adresse :

No téléphone :

Courriel :

IMPORTANT

- La Ville n'est pas responsable de tout vol, acte de vandalisme ou autre dommage pouvant survenir au banc. Cependant, la Ville veillera à l'entretien du banc tout au long de sa vie utile.
- La Ville se réserve le droit de déménager le banc s'il interfère avec la sécurité, l'entretien ou l'utilisation du lieu de son emplacement. Cette décision relève de la Direction des travaux publics.
- Il est interdit de planter des plantes ou de placer des pots de fleurs ou tout aménagement ou installation sur ou autour du banc.
- La Direction des travaux publics se réserve un délai de 4 mois après le paiement complet pour commander, recevoir et installer le banc et la plaque.

Signature :

Date :

Réservé à l'administration

Mode de paiement : Comptant Carte de débit Chèque

Paiement reçu le : _____ Par : _____

Réservé aux Travaux publics

No commande : _____ Date de la commande : _____

Emplacement : _____

Date de l'installation : _____